

Une conjoncture plus favorable pour les diplômés de master sur le marché du travail

En 2016, 109 500 étudiants ont été diplômés de master LMD à l'université, 35 % ont poursuivi ou repris des études dans les 30 mois suivants. Parmi ceux entrés dans la vie active, 92 % occupent un emploi au 1^{er} décembre 2018. C'est le taux d'insertion le plus élevé jamais observé en master depuis la mise en place des enquêtes nationales. Cette embellie se traduit également sur la qualité des emplois occupés et sur le niveau de satisfaction exprimée par les diplômés à l'égard de leur emploi.

Un taux d'insertion en progrès à 18 mois et 30 mois

Le taux d'insertion des diplômés 2016 de master après 30 mois de vie active s'élève à 92 %, un tel niveau n'ayant jamais été atteint jusqu'alors. Par rapport à la promotion 2015, le taux progresse à la fois à 18 (88 %, + 1 point) et à 30 mois (92 %, + 1 point).

Taux de poursuite d'études et d'insertion des diplômés de master (en %) et évolution (en point)

Cursus et domaines disciplinaires	Taux de poursuite d'études	Taux d'insertion professionnelle	
		à 18 mois	à 30 mois
Droit-Economie-Gestion (DEG)	34 (-2)	91 (+1)	94 (+1)
Lettres-Langues-Arts (LLA)	35 (-1)	83 (+1)	86 (-1)
Sciences Humaines et sociales (SHS)	31 (=)	85 (+2)	88 (+1)
Sciences -Technologies-Santé (STS)	39 (+1)	88 (=)	92 (=)
Total Master LMD	35 (-1)	88 (+1)	92 (+1)
Master enseignement	28 (-6)	99 (+1)	98 (=)

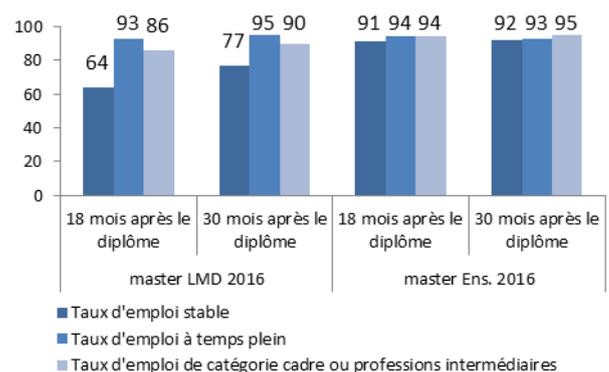
Lecture : parmi les diplômés 2016 de master LMD (hors master enseignement), 35 % poursuivent des études dans les 30 mois. 92 % de celles et ceux qui ont intégré le marché du travail sont en emploi au 1^{er} décembre 2018.

Source : MESRI-SIES. Enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois de master de l'université en 2016.

La rapidité d'insertion fluctue suivant les domaines disciplinaires. Le taux d'insertion à 18 mois des diplômés de Droit-Economie-Gestion (DEG – 91 %) et Sciences-Technologies-Santé (STS – 88 %), est, par exemple, supérieur à celui, à 30 mois, des diplômés en Lettres-Langues-Arts (LLA - 86 %). L'insertion, à 18 comme à 30 mois, de la quasi-totalité des diplômés des masters d'enseignement (respectivement 99 % et 98 %) s'expliquent par un accès généralisé aux carrières de l'enseignement visées par la formation.

Des conditions d'emploi plus favorables pour la promotion 2016

Évolution des conditions d'emploi des diplômés de master (en %)



Emploi stable* : CDI, fonctionnaire, profession libérale ou indépendant.

Source : MESRI-SIES. Enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de master de l'université en 2016.

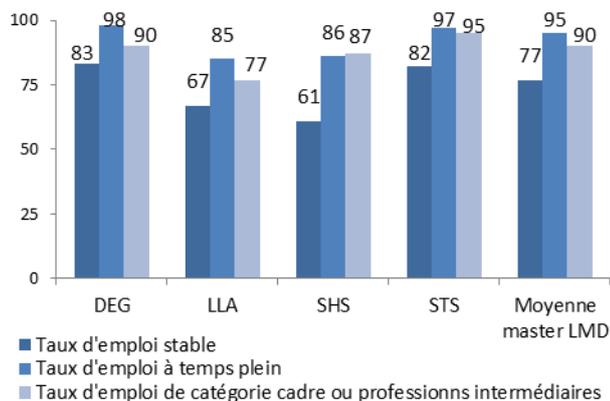
L'amélioration des taux d'insertion des diplômés 2016 s'accompagne d'une évolution positive de leurs conditions dans l'emploi. Le taux d'emploi stable des diplômés de master LMD augmente de 13 points entre 18 et 30 mois et s'établit à 77 % au 1^{er} décembre 2018. Neuf emplois occupés sur dix à 30 mois sont de niveau cadre ou professions intermédiaires et 95 % le sont à temps plein. En accédant aux métiers de l'enseignement, les diplômés de master enseignement bénéficient, dès leur entrée dans la vie active, d'une plus grande stabilité dans l'emploi et d'un niveau de qualification plus élevé que les diplômés de master LMD.

Mais des conditions d'emploi qui varient suivant le domaine disciplinaire du master

Les diplômés de master ne bénéficient toutefois pas des mêmes débouchés, et donc des mêmes conditions d'emploi, suivant le domaine de spécialité du master. À 30 mois, le taux d'emploi stable s'échelonne ainsi 61 % pour les diplômés en SHS à 83 % en DEG et le taux d'emploi de niveau cadre ou

professions intermédiaires de 77 % en LLA à 95 % en STS.

Conditions d'emploi des diplômés de master en emploi selon le domaine disciplinaire (en %, à 30 mois)



Source : MESRI-SIES. Enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de master de l'université en 2016.

Les rémunérations augmentent mais les écarts restent importants

Le salaire net mensuel médian dans l'emploi au 1^{er} décembre 2018 incluant les primes s'élève à 2 000 euros mais varie fortement entre domaine disciplinaire. Il atteint 2 100 euros dans le domaine le plus rémunérateur (DEG) contre 1 680 euros dans le domaine le moins rémunérateur (LLA). Entre 18 et 30 mois, le niveau des salaires progresse en moyenne de 8 %. Par rapport à la promotion des diplômés 2015, l'augmentation des salaires est plus importante à 18 mois (+ 60 euros médian) qu'à 30 mois (+ 20 euros médian). Enfin, les diplômés de master enseignement qui bénéficient d'un positionnement avantageux en termes d'accès à l'emploi stable et à la qualification perçoivent une rémunération nette mensuelle médiane à 30 mois inférieure de 200 euros à celle de leurs homologues de master LMD.

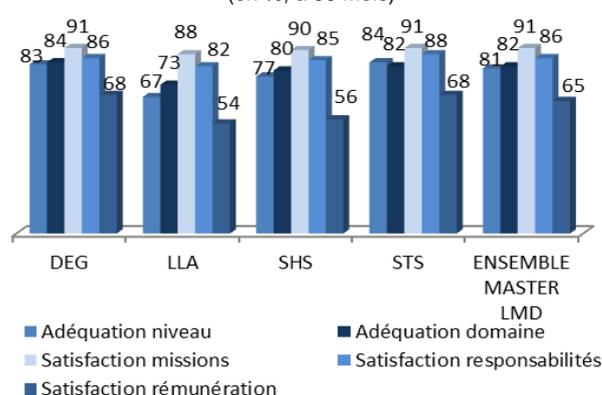
Progression du salaire net mensuel médian à temps plein

Cursus et domaines disciplinaires	Salaire médian (en euros)		Évol.
	à 18 mois	à 30 mois	
Droit-Economie-Gestion (DEG)	1 950	2 100	8 %
Lettres-Langues-Arts (LLA)	1 540	1 680	9 %
Sciences Humaines et sociales (SHS)	1 630	1 770	9 %
Sciences -Technologies-Santé (STS)	1 940	2 070	7 %
Total Master LMD	1 860	2 000	8 %
Master enseignement	1 790	1 800	1 %

Source : MESRI-SIES. Enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de master de l'université en 2016.

Des emplois globalement adéquats et des contenus satisfaisants

Adéquation de l'emploi et satisfaction des diplômés (en %, à 30 mois)



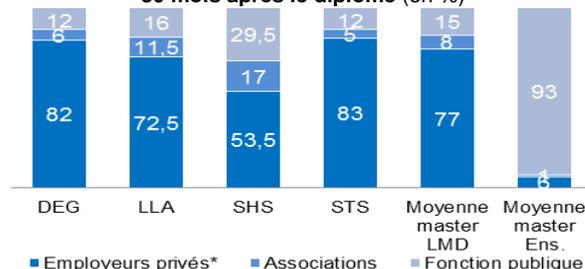
Source : MESRI-SIES. Enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de l'université en 2016.

Une large majorité des diplômés de master considère que leur emploi est en adéquation avec un niveau d'études à bac + 5 (81 %) et/ou avec le domaine de spécialité du diplôme obtenu (82 %). Les diplômés expriment en outre leur satisfaction en regard des missions qu'ils ont à accomplir dans leur emploi et des responsabilités qui leur sont confiées. En revanche, la satisfaction exprimée en regard de leur niveau de rémunération est nettement moindre (65 %), même si ce sentiment reste majoritaire.

Des débouchés différents illustrés par le type d'employeur

La fonction publique accueille une large majorité des diplômés de master enseignement (93 % des emplois à 30 mois). À l'inverse, 77 % des diplômés de master LMD occupent un emploi dans le secteur privé. La fonction publique pourvoit 15 % des emplois et le secteur associatif 8 %. Ces secteurs constituent un débouché important pour les diplômés dans le domaine SHS (46,5 % des emplois totaux).

Répartition des diplômés en emploi par type d'employeur 30 mois après le diplôme (en %)



Employeurs privés* : regroupent les entreprises (privées et publiques), les indépendants, les professions libérales, les particuliers, etc.

Source : MESRI-SIES. Enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de l'université en 2016.

Boris MÉNARD
MESRI-SIES

Les résultats sont issus d'un dispositif d'enquêtes annuelles sur l'insertion des diplômés de master, de licence professionnelle et de DUT à l'université, coordonné par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, et administré par les universités.

Population interrogée : enquête individuelle et exhaustive de tous les diplômés des universités françaises de France métropolitaine et DOM, (hors université Paris Dauphine) ayant obtenu un diplôme de master en 2016 (de nationalité française et de moins de 30 ans, inscrits en formation initiale, hors poursuite ou reprise d'études dans les 2 ans).

Modalités d'enquête : la collecte des universités est multimode (courriel, téléphone, courrier). Le taux de réponse exploitable pour les diplômés de master est de 70 %. Les données sont corrigées pour tenir compte de la non-réponse.

Pour plus d'informations et retrouver l'ensemble des résultats par discipline de formation et par université :

https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pages/insertion_professionnelle/